

Institut Européen des Jardins & Paysages

Inventaire des parcs et jardins de France

Inventaire du Val-de-Marne

Parc départemental de la Plage Bleue

Auteur(s) : Comité des Parcs et Jardins de France

*Inventaire des parcs et jardins de France
Inventaire du Val-de-Marne
Parc départemental de la Plage Bleue*

Nom du parc	Parc départemental de la Plage Bleue
Commune	Valenton
Département	Val-de-Marne
Région	Ile-de-France
Type de propriétaire	Département
Coordonnées	Rue du 11 Novembre - Avenue Salvador Allende 94460, Valenton Mail : vie-des-parcs@cg94.fr www.cg94.fr
Localisation	Latitude : 48.7555097366005 Longitude : 2.46449947357178
Source	Inventaire des Parcs et Jardins – Comité des Parcs et Jardins de France – mai 2007

Historique

Au centre de la plaine alluviale Marne-Seine, le site accueillait au début du siècle dernier de fertiles cultures maraîchères. Puis, l'exploitation du sablon devenant industrielle, naquit une mosaïque de petits bassins alimentés par la nappe phréatique. Au milieu des années 1960, un de ces plans d'eau fut peu à peu investi par baigneurs et promeneurs : la « plage bleue ».

En 1979, confrontées à un accroissement de l'insalubrité, les autorités décidèrent de fermer ce plan d'eau au public. En 1987, dans une convention signée avec l'exploitant et la commune de Valenton, le Conseil Général prévoyait la création d'un parc de 40 hectares, l'un des maillons du projet régional de coulée verte.

Description

Le plan d'eau constitue le coeur du parc et se décline en lieux singuliers : le jardin d'eau (collection de végétaux aquatiques et de graminées), la grève avec ses brumisateurs, les îles et enfin le haut plateau.

L'originalité de ce parc contemporain, l'ampleur de ses volumes, son mobilier spécifique, lui ont valu le trophée du paysage en 1993, ainsi qu'une mention dans les prix de l'aménagement urbain 1994 décernés par le Courrier des maires et des élus locaux. Le relief du « cratère », tourné vers le plan d'eau, constitue un balcon au-dessus du parc. L'espace central de plus d'un hectare permet d'accueillir spectacles et manifestations populaires festives ou sportives. Un boisement dense sur les flancs extérieurs accentue le relief. La pelouse centrale est entourée de gradins engazonnés. Cet espace constitue le lieu de rencontre des divers acteurs associatifs, institutionnels ou privés, soucieux de l'organisation de manifestations d'envergure départementale sur un site en plein air.

Lieu de détente, de promenade et de loisirs, le site constitue aussi une véritable réserve naturelle remarquable pour observer les oiseaux. (oies d'Égypte, cormorans, hérons cendrés, sarcelles...). Cette fréquentation reflète la santé du milieu naturel et l'excellente qualité des eaux.

Documents iconographiques







Informations complémentaires sur le parc/jardin

Superficie : 26ha

Renseignements pratiques

Ouverture au public : oui

Visite libre : oui

Visite guidée : oui

Documents disponibles : plan du parc

Caractéristiques du parc/jardin

Type de jardin: Parc paysager

Éléments de décoration: Plan d'eau

Statut du jardin: public

Accueil du public: ouvert au public

Classification: Aucune classification